

Ordre du jour :

- **Approbation du Procès-Verbal de la précédente réunion**
- **Remplacement d'un adjoint démissionnaire**
- **Approbation du Compte Financier Unique 2025**
- **Vote des taux d'imposition 2026**
- **Vote du Budget Prévisionnel 2026**
- **Programmation des réunions du Conseil Municipal pour 2026**
- **Questions diverses**

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 28 Avril 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-huit avril à 20 heures 30, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence d'Isabelle TARDY, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 14 Avril 2026

Etaient présents : Mme TARDY, M. BERNARD, Mmes BREMAND, FERRER, GUIARD, LAMOR, LYS, MM. MAROT, MONTIGAUD, PIEL, PINEAU, POULARD, Mme VINCENT

Absents : M. PLAIZE (Pouvoir donné à Mme TARDY)
Mme LANOUE (Pouvoir donné à Mme LAMOR)

Secrétaire de séance : M. POULARD

Madame le Maire donne la parole aux membres du Conseil Municipal sur le Procès-Verbal de la précédente réunion.
Le Conseil Municipal adopte et signe ce Procès Verbal.

Remplacement d'un adjoint démissionnaire

Madame le Maire informe les membres du Conseil Municipal de la démission de ses fonctions d'adjointe, de Madame BREMAND Elodie. Elle rappelle qu'en date du 20 Mars 2026, le Conseil Municipal a fixé le nombre d'adjoints à 3 et qu'il y a donc lieu d'élire un nouvel adjoint. Elle ajoute également que, « par dérogation à l'avant-dernier alinéa de l'article L.2122-7-2, en cas de vacance dans les communes de moins de 1000 habitants, le ou les adjoints sont désignés parmi les conseillers, sans tenir compte du sexe de ses derniers. »

Madame le Maire, a rappelé que lors de l'élection d'un seul adjoint, celle-ci se déroule au scrutin secret uninominal, à la majorité absolue parmi les membres du conseil municipal.

Le Conseil a choisi pour secrétaire Monsieur POULARD Jérôme et a désigné pour assesseurs Mmes BREMAND Elodie et FERRER Clémence.

Il a ensuite été procédé à l'élection de l'adjoint.

Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom, a remis fermé et sous enveloppe, dans l'urne transparente, son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

PREMIER TOUR DE SCRUTIN :

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	15
A déduire :	
bulletins déclarés nuls par le bureau (article L 66 du Code Electoral) :	00
bulletins blancs (article L 65 du Code Electoral) :	02
Reste, pour le nombre des suffrages exprimés :	13
Majorité absolue :	07

Ont obtenu :

Monsieur MAROT Frédéric : 13 voix

Monsieur MAROT Frédéric a été proclamé adjoint et immédiatement installé. Il prend place au troisième rang des adjoints.

Approbation du Compte Financier Unique 2025

Sous la présidence de Monsieur PIEL Serge, il est procédé à l'examen du Compte Financier Unique 2025 approuvé par Monsieur LASSALLE, Trésorier, en date du 05 Mars 2026.

Le Conseil Municipal, après s'être fait représenter le Budget Primitif, les délibérations modificatives ainsi que les pièces annexes, approuve l'ensemble de la comptabilité soumise à son examen, dont l'excédent de fonctionnement s'élève à 156 008.76 €.

Affectation du Résultat

Le Conseil Municipal constate que le Compte Administratif fait apparaître un déficit de la section d'investissement s'élevant à 58 543.20 €.

Le Conseil Municipal décide, sur proposition du Maire, d'affecter au Budget, le résultat précédemment indiqué comme suit :

C/ 1068 - en investissement	98 603.20 €
C/ 002 - Reprise de fonctionnement	57 405.56 €
C/ 001 - Report d'investissement	58 543.20 €

Vote du Budget Prévisionnel 2026

Le Conseil Municipal procède à l'examen des divers chapitres du Budget 2026 et vote les crédits suivants :

➤ **Section de Fonctionnement**

En dépenses :

Chapitre 011 - Charges à caractère général	265 652.00 €
Chapitre 012 - Charges de personnel et frais assimilés	169 900.00 €
Chapitre 014 – Atténuation de produits	12 130.00 €
Chapitre 023 – Virement à la section d’investissement	16 894.00 €
Chapitre 042 – Opérations d’ordre de transfert entre sections	7 999.00 €
Chapitre 65 - Autres charges de gestion courante	240 725.00 €
Chapitre 66 - Charges financières	2 800.00 €
Soit un total de dépenses de :	716 100.00 €

En recettes :

Chapitre 002 - Report d'excédent	57 405.56 €
Chapitre 013 – Atténuations de Charges	2 000.00 €
Chapitre 70 - Produits des services et ventes diverses	8 220.00 €
Chapitre 73 - Impôts et taxes	406 227.00 €
Chapitre 74 - Dotations et Participations	227 952.00 €
Chapitre 75 - Autres produits de gestion courante	14 105.44 €
Chapitre 76 - Produits financiers	30.00 €
Chapitre 78 – Reprise sur amortissements, dépréciations et provisions	160.00 €
Soit un total de recettes de :	716 100.00 €

➤ **Section d'Investissement**

En dépense :

Chapitre 001 – Déficit d’Investissement reporté	58 543.20 €
Chapitre 16 - Remboursement d'emprunts	20 855.80 €
Chapitre 20 – Immobilisations incorporelles	10 858.00 €

Chapitre 21 - Immobilisations corporelles 309 960.00 €

Soit un total de dépenses de : **400 217.00 €**

En recettes :

Chapitre 021 – Virement de la section de fonctionnement 16 894.00 €
Chapitre 040 – Opérations de transfert entre sections 7 999.00 €
Chapitre 10 - Dotations fonds divers et réserves 134 353.20 €
Chapitre 13 - Subventions d'investissement 240 100.00 €
Chapitre 16 - Emprunts et dettes assimilées 870.80 €

Soit un total de recettes de : **400 217.00 €**

Programmes d'Investissement :

N° 322 – Défense Extérieure Contre l'Incendie 8 000.00 €
Département 1 330.00 €
N° 333 – Mobilier urbain 5 000.00 €
N° 357 – Réfection de l'école maternelle 260 860.00 €
Département 119 770.00 €
DETR / Fonds vert 117 900.00 €
N° 361 – PLU 6 000.00 €
N° 370 – Panneaux de police 3 300.00 €
Produits des amendes de police 1 100.00 €
N° 374 – Réseau eaux pluviales Salle des Fêtes 6 100.00 €
N° 375 – Réfection de la toiture de la Salle Associative 10 700.00 €
N° 376 – Aménagement de la Salle des Archives 20 000.00 €
N° 377 – Contribution au sauvetage du Fort Boyard 858.00 €

Le programme des travaux étant approuvé, il faut en prévoir le financement. Pour équilibrer le budget et obtenir la recette nécessaire de 342 207.00 € aux produits des taxes directes locales, il y a lieu de fixer les taux d'imposition. Le Conseil Municipal, considérant que le potentiel fiscal est suffisamment mobilisé, décide de ne pas modifier pour cette année les taux d'imposition qui resteront les suivants :

Taxe Foncière (bâti) :	36.22 %
Taxe Foncière (non bâti) :	40.09 %
Taxe d'habitation :	15.75 %
C.F.E. :	22.23 %

Programmation des réunions du Conseil Municipal pour 2026

Madame le Maire donne le planning des réunions de Conseil Municipal pour l'année 2026. Le rythme d'une réunion toutes les 7 semaines, les mardis soir est conservé.

Les dates à retenir sont donc les suivantes :

- Mardi 05 Juin 2026
- Mardi 08 Septembre 2026
- Mardi 27 Octobre 2026
- Mardi 15 Décembre 2026

QUESTIONS DIVERSES

Subvention exceptionnelle pour le Club des Aînés Ruraux

Madame le Maire informe que le Club des Aînés Ruraux organise régulièrement des repas ouverts à tous à la Salle des Fêtes mais que les cuisines manquent de matériel adéquat.

A cet effet, l'association propose d'acquérir les ustensiles nécessaires qui seront à disposition de chacun.

Pour pallier à cette dépense de l'association au bénéfice des usagers de la Salle des Fêtes, Madame le Maire propose qu'une subvention exceptionnelle du montant de l'acquisition lui soit versée.

Entendu cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal donne son accord pour l'attribution d'une subvention exceptionnelle d'un montant de 490.00 € au Club des Aînés Ruraux.

Eclairage extérieur de la Salle des Fêtes

Monsieur PIEL rappelle que l'éclairage extérieur de la Salle des Fêtes n'est pas suffisant.

Madame le Maire informe que ce sujet a été évoqué lors de la réunion de la Commission Bâtiments communaux et qu'il est prévu de le résoudre prochainement.

Arbres tombés au Pont des Anes

Monsieur PIEL informe que des arbres sont tombés dans la Seugne au site du Pont des Anes.

Madame le Maire informe que ce problème est normalement à la charge des propriétaires mais que leur intervention est souvent compliquée.

Les équipes rivières de la Communauté des Communes seront contactées pour une intervention.

Repas du Conseil Municipal

Monsieur PIEL demande si le repas du Conseil Municipal est toujours d'actualité.

Madame le Maire informe qu'il convient de trouver une date qui conviendra au maximum d'élus.

Cuve de récupération des eaux pluviales

Monsieur PIEL demande si le projet d'installation d'une cuve de récupération des eaux pluviales a avancé.

Madame le Maire informe que cette installation est prévue auprès des Services Techniques dès que la commune sera en possession d'une cuve appropriée.

Pont de Garreau

Madame LYS demande si le dossier du Pont de Garreau a avancé.

Madame le Maire informe qu'en raison du renouvellement des conseils municipaux, rien n'a été réalisé.

Le comptage des véhicules va être programmé.

Manifestations à venir

Madame le Maire rappelle les manifestations à venir et invite les conseillers municipaux à y participer :

- Exposition Liberty 44 et animations au parc de l'ancien presbytère du 08 au 10 Mai 2026 organisé par l'Association des Anciens Combattants
- Repas Cassoulet à la salle des fêtes le 30 Mai 2026 organisé par le Club des Aînés Ruraux